



**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**  
**N°2024-020-DSI-NB**

**OBJET :**

Tierce maintenance applicative (TMA) des sites internet du Conseil d'Etat, des juridictions administratives et des juridictions administratives spécialisées.

**SERVICE ACHETEUR :**

Conseil d'État – Direction des systèmes d'information

Les réponses apportées dans le mémoire technique qui doit suivre la grille présentée ci-dessous permettront au pouvoir adjudicateur de :

- > Juger les offres des soumissionnaires **concernant le critère de la valeur technique**, conformément à l'article 8.2. du règlement de la consultation
- > Connaître de façon précise et ciblée les moyens qui seront mis en œuvre par le soumissionnaire pour exécuter l'accord-cadre **et atteindre le niveau de résultats attendus**.

**Les soumissionnaires doivent impérativement structurer leur offre (Mémoire technique) en respectant les indications ci-après et détailler spécifiquement chacun des points qui sont mentionnés ci-dessous.**

**Le mémoire technique, en dehors des CV, ne devra pas excéder cinquante (50) pages, annexes comprises. Une augmentation de +10 pages est tolérée.**

Après une brève introduction illustrant leur compréhension du besoin et résumant leur proposition avec l'exposition des :

- 1) éléments clés de la prestation attendue (compréhension du besoin),
- 2) facteurs d'attention,

les soumissionnaires détailleront :

## **VALEUR TECHNIQUE (Critère 1) :**

### **Sous- critères 1. Méthodologie mise en œuvre pour la réalisation des prestations, expertise et outils**

- 1.1. Description de la méthodologie et des outils proposés pour les prestations suivantes :

- ↳ Pilotage global de la prestation
- ↳ Prestations de maintenance et d'assistance technique
- ↳ Qualité des développements et intégration à l'écosystème technique du Conseil d'Etat
- ↳ Respect des exigences de sécurité (RGS), d'accessibilité numérique (RGAA) et RGPD

↳ Les soumissionnaires préciseront les conditions d'exécution de l'initialisation et de la prise en charge de la maintenance ainsi que le délai nécessaire à la réalisation de cette phase et les éléments principaux que contiendra le PAQM.

↳ Ils préciseront l'organisation de chaque prestation, les modalités de contact, les conditions d'intervention, les délais, les points de vigilance, les outils, livrables, et toute information jugée utile et proportionnée pour répondre au besoin.

- 1.2. Les charges jour/homme pour chaque profil d'intervenant impliqué pour les prestations ci-dessus listées présentées sous la forme d'un tableau. La cohérence de ce tableau par rapport au besoin sera analysée. Il devra être en accord avec les prix proposés dans le cadre financier.

- 1.3. La description des procédures internes d'assurance qualité mises en œuvre par le soumissionnaire et nécessaires à la bonne exécution des prestations (contrôle du

pilotage, de la qualité du code, de la documentation, de la gestion de configuration logicielle, des comptes, de la sécurité des données, du respect des délais, indication des délais d'intervention et de résolution des anomalies dans le cadre du support des licences, description des outils et livrables éventuels/ modèles de documents associés).

## **Sous critère 2 : Composition, expérience, compétences et niveau de certification de l'équipe au regard des profils des intervenants pressentis.**

Les soumissionnaires exposeront la composition et l'organisation de l'équipe dédiée.  
Les soumissionnaires présenteront les CV anonymisés des intervenants pressentis.

Composition, expériences, compétences et certification des intervenants pressentis

2.1. Composition et organisation de l'équipe

2.2. Expériences, compétences et niveau de certification/formation pour les technologies utilisées (logiciel IBEXA) dans le présent accord-cadre de l'équipe des intervenants pressentis.

2.3 Garanties de maintien du même niveau de profils en cas de changement dans l'équipe

## **Sous critère 3 : Réversibilité/transférabilité**

Les soumissionnaires présenteront la méthodologie employée pour mettre en œuvre la réversibilité et le transfert de connaissance (organisation et profils, délais, modalités pratiques, outils, contrôle qualité, livrables, charge jour/homme) ;

## **DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE (Critère 3)**

La société présente son engagement sur sa responsabilité environnementale numérique en lien avec l'objet du présent marché.

La société indique dans un document les moyens mis en œuvre, ou qu'elle a inscrit dans sa feuille de route, visant à réduire l'empreinte écologique, sociale et économique des développements dans le cadre du présent marché.

Elle précise les résultats obtenus, ou qu'elle compte obtenir dans le cadre de l'exécution du présent marché, pour répondre aux objectifs d'une démarche écoresponsable.

### **Numérique responsable :**

Le candidat est-il en mesure d'apporter conseils et préconisations sur les aspects de performance environnementale des prestations objets du marché ?

Le candidat s'engage-t-il à mettre en œuvre des pratiques de conception responsable des services numériques ?

Si oui, précisez lesquelles en vous appuyant sur un référentiel de bonnes pratiques (et particulièrement REGESN).